AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 18-6-69 943271

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction
Départementale de l'Agriculture
à Châlons-sur-Marne

SUPPLEMENT N° 2 au BULLETIN N° 105 de JUIN 1969 — 17 JUIN 1969 / N° 22

VIGNE

AVERTISSEMENT

Mildiou :

La situation orageuse qui règne sur la Champagne depuis quelques jours et la présence actuelle de nombreux foyers actifs justifient les mesures suivantes :

- Dans tout le vignoble : rapprocher les traitements et mettre en oeuvre les doses maxima conseillées par les fabricants.

- En cas de pluies à caractère orageux : renouveler les applications anticryptogamiques aussitôt que l'accès aux vignes redevient possible.

- Après une chute de grêle : intervenir le plus rapidement possible, les produits utilisables contre le mildiou étant le plus souvent tout aussi actifs vis à vis de divers champignons secondaires susceptibles de s'installer sur le vignoble à la faveur des plaies causées par les grêlons.

Il est évident que toute précipitation importante ou brutale justifie le renouvellement du traitement sans même attendre un avis de notre part, la situation orageuse actuelle ne nous permettant pas toujours de suivre les pluies, parfois très localisées, qui peuvent s'abattre sur le vignoble champenois.

La fleur ayant commencé dans de nombreux secteurs, l'utilisation de produits organiques est particulièrement recommandée.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,
R. PARIS

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
J. DELATTRE

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P 285